



Commission Fédérale de l'Arbitrage

~ Section "Lois du Jeu" ~

Loi 17

~ Questions / Réponses ~

Direction de l'Arbitrage

~ Juillet 2024 ~

1° Cas particuliers

QUESTION L17/§1/Q1

Lors de l'exécution d'un corner, le tireur, en bottant le ballon du pied droit, casse le poteau de corner. Après avoir rebondi sur son pied gauche, le ballon reste sur le terrain. Décisions ?

- Arrêt du jeu.
- Réparation ou remplacement du poteau de corner.
- Coup franc indirect pour l'équipe adverse à l'endroit où le botteur a touché deux fois consécutivement le ballon.

QUESTION L17/§1/Q2

À cause du vent, le poteau de corner flexible empêche l'exécution du corner. Le botteur décide de le retirer. Décisions ?

Il n'est pas possible de retirer le poteau de corner. Un partenaire peut le tenir le temps de l'exécution.

QUESTION L17/§1/Q3

Corner pour l'équipe A. L'arbitre donne le signal et le tir est exécuté. Le joueur n°9A entre alors dans la zone délimitée par les filets en passant derrière le gardien de but puis revient sur le terrain. Surpris, le gardien de but n'a pas bougé. Le joueur n°9A, à 2 mètres du but, détourne de la tête le ballon qui pénètre dans le but. Décisions ?

L'arbitre doit évaluer le comportement de l'attaquant :

- *Sortie naturelle du terrain pour éviter les mouvements du gardien de but :*
 - But accordé.
 - Coup d'envoi.
- *Sortie tactique pour interférer sur le comportement du gardien de but :*
 - But refusé.
 - Le joueur n°9A doit être averti pour être comportement antisportif.
 - Coup franc direct pour l'équipe B en un point quelconque de la surface de but.